# CORPS LÉGISLATIF.

## CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Case FRC 3367

ÉGALITÉ. LIBERTÉ.

# MESSAGE.

*Extrait du registre des délibérations du Directoire exécutif.*

Du 29 fructidor, l'an 7e de la République française, une et indivisible.

Le Directoire exécutif, formé au nombre de membres requis par l'article 142 de la Constitution, arrête qu'il sera fait au Conseil des Cinq-Cents un message dont la teneur suit:

*Le Directoire exécutif au Conseil des Cinq-Cents.*

Citoyens représentans,

La conjuration royale redouble d'activité, le Directoire redouble de surveillance.

Il recherche, avec un zèle que rien ne découragera, les



15 IX 99

sources empoisonnées de corruption, de séduction, d'embauchage, dont les canaux se répandent dans toutes les parties de la République.

Sans doute, citoyens représentans, les agens royaux de la coalition avoient depuis assez long-temps reposé leurs regards, établi leurs espérances sur les écrits pestiférés qui insultent périodiquement au code constitutionnel, aux autorités républicaines.

Sans doute ils avoient cru les autorités légitimes assez avilies par les calomnies, l'action des pouvoirs conservateurs assez affoiblie par leurs attaques, pour pouvoir frapper des coups plus décisifs.

Sans doute encore ils croyoient que la conjoncture seroit assez heureusement préparée, la discorde assez habilement semée, la désorganisation sociale assez avancée, pour pouvoir offrir aux conspirateurs et aux traîtres, aux incertains et aux foibles, un drapeau royal pour signe de ralliement.

Oui, citoyens représentans, à Paris même se préparoit la royale proclamation qui appeloit les François au redressement du trône, qui les invitoit à reconnoître le pouvoir de Louis XVIII, et à espérer dans sa clémence; à Paris se rédigeoit les circulaires monarchiques qui devoient servir de précurseur à la royauté. Des presses parricides en ont déja répandu dans les départemens, et, dans ce moment, plusieurs milliers encore étoient préparées.

Le Directoire les a fait saisir, il en joint ici quelques exemplaires. Tout ce qui a concouru à cette œuvre in-

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

fernale de trahison et de crime est sous la main de la justice et de la loi.

Ils attendent la juste peine de leur forfait. C'est dans un cas semblable que l'humanité même est impatiente de voir le glaive vengeur frapper les coupables qui travailloient au renversement de la liberté, et préparoient la réédification de la monarchie sur les cadavres des hommes libres.

Mais est-ce des tribunaux ordinaires que la nation peut attendre la prompte vengeance qui doit effrayer les complices cachés et réprimer leur audace ?

Citoyens représentans, vous avez renvoyé devant des commissions militaires les prévenus d'assassinat sur les grandes routes, et d'embauchage pour les armées ennemies, de révolte contre les autorités constitutionnelles.

Et pensez-vous que l'assassinat de la République ne soit pas un crime plus pressant à punir, plus digne d'une répression inflexible, d'une vengeance plus active que l'assassinat d'un seul républicain ?

Pensez-vous que cet embauchage moral qui s'exerce par la voie de la presse, par la propagation du mensonge, par la perfidie des insinuations, ne soit pas plus infernalement conçu, plus scélérat dans ses moyens, plus atroce dans ses résultats, que l'influence misérable et morcelée d'un homme sur un autre, que la séduction locale d'un recruteur avili et salarié, sur un républicain foible ou mécontent ?

Pensez-vous que le paysan ignorant, égaré, soit plus

criminel qui l'entraîne et le séduit ? Le malheureux ! jeté dans une sorte de désespoir par les feuilles perfides et mensongères qui dégradent à ses yeux l'autorité qui devoit le protéger, qui lui montrent la trahison dans les chefs du gouvernement, il embrasse en aveugle le parti des oppresseurs de sa patrie qu'on lui présente comme ses sauveurs.

Il a pris une cocarde blanche ; il a quitté quelques momens l'instrument de son travail pour prendre l'arme qu'on lui a mise à la main ; c'en est assez, il portera devant une commission militaire un crime avéré qui sera puni de mort.

L'erreur, la séduction ne l'excuseront pas ; l'intention ne sera pas jugée, l'acte seul de sa rebellion le condamnera ;

Et les hommes profondément corompus qui auront, provocateurs hardis ou reptiles obscurs, versé le poison dans l'ame de ce citoyen, auront d'autres juges, d'autres tribunaux ! Ils auront l'espoir d'échapper à la peine par la lenteur des procédures, par l'activité des sollicitations ! Ils auront pour eux jusqu'au bienfait de la loi, qu'ils invoqueront après l'avoir outragée pour conspirer encore contre elle, si elle favorise par les formes leur absolution.

Citoyens représentans, le Directoire ne croit pas que vous souffriez plus long-temps qu'on puisse faire ce reproche à notre législation de frapper moins sévèrement le crime que l'erreur, d'atteindre moins sûrement le fabricateur de poisons que l'insensé qui s'en abreuve,

de livrer à la justice le corrupteur moins promptement que le citoyen séduit.

Rappelez-vous, citoyens représentans, comment les armées royales dans les pays reconquis par leurs phalanges barbares traitent les amis de la liberté, les écrivains qui ont professé son culte et parlé son langage.

Au moment où ils sont nommés, ils sont poursuivis, arrêtés; ils sont jugés, condamnés, ils sont immolés.

Un jour, une heure suffisent, et le Directoire pourroit désigner à vos regrets des écrivains courageux qui, dans les Républiques méridionales, ont été fusillés au pied de l'arbre de la liberté, arrosé de leur sang généreux.

En gémissant sur le sort de ces saintes victimes de leurs sentimens libéraux immolées par la tyrannie, examinez s'il n'est pas juste, politique, nécessaire de vous montrer sévères, inflexibles envers les agens de leurs bourreaux; si vous ne devez pas renvoyer devant des commissions militaires ceux qui conspirent, ceux qui invoquent le rétablissement du despotisme par leurs discours, leurs écrits, leurs provocations, leurs clameurs séditieuses?

Le Directoire pense que cette détermination, en ranimant l'espoir des patriotes, jetteroit l'effroi dans l'ame des méchans : et c'est par la compression prompte du crime, par l'exaltation généreuse des ames pures, par le sacrifice des traîtres et l'encouragement des bons ci-

toyens, que la patrie verra le terme de ses malheurs et le retour de ses triomphes.

Le président du Directoire exécutif,

*Signé*, SIEYES,

*Le secrétaire général du Directoire exécutif,*

*Signé*, LAGARDE.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
Premier jour complémentaire an 7.

657